Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260505-20260505_DELIB7-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 10
Votants 10

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 05 mai,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 02/04/2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., ROUXEL R., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E., LE DOUJET C.

SECRETAIRE : BREXEL J.

20260505 – DELIB7 : MISE A DISPOSITION DES BARNUMS

Madame le Maire présente une demande de prêt de barnum émanant de l'Association des Parents d'Elèves de BOURSEUL, école dans laquelle sont scolarisés des enfants de PLOREC SUR ARGUENON, à l'occasion de la kermesse annuelle.

Elle rappelle qu'une décision avait été prise en 2021 pour une mise à disposition gratuite aux associations communales uniquement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 6 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions :

- un barnum de la commune pourra être mis gratuitement à disposition des écoles dans lesquelles est scolarisé au moins un enfant domicilié sur la commune,
- pour 1 manifestation par an,
- priorité étant donnée aux associations communales.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Rose-Marie DANIEL

